

# Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique option design

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique option design. 2018, École nationale supérieure des arts décoratifs. hceres-02029704

**HAL Id: hceres-02029704**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029704>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Diplôme de l'École nationale supérieure des Arts  
Décoratifs

École nationale supérieure des arts décoratifs

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Pierre Sesmat, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 2 OCTOBRE 2017

### PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) est un établissement bicentenaire qui bénéficie d'un emplacement géographique central à Paris, rue d'Ulm. Elle est placée sous la tutelle du ministère de la culture. L'école s'étend sur 15 000 m<sup>2</sup> et comprend sur sept niveaux une grande variété d'espaces de travail et de ressources matérielles et techniques. Ces espaces répondent aux normes d'accessibilité au public en situation de handicap. Depuis 2016, l'école est également implantée aux Grandes Ecuries du château de Versailles, où sont proposés des modules extensifs au cursus initial des formations.

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation embrasse le très large champ du design, de l'art et des médias, puisqu'elle offre à ses étudiants, après une première année propédeutique, le choix entre dix spécialités : *Architecture intérieure*, *Art espace*, *Cinéma d'animation*, *Design objet*, *Design graphique*, *Design textile et matière*, *Design vêtement*, *Image imprimée*, *Photo/Vidéo* et *Scénographie*.

La formation (art et design confondus) est pensée dans ses dimensions plastique, spéculative et critique. Elle engage des questions liées aux sociétés contemporaines : relation à une éthique de la responsabilité, lien au renouvellement des techniques, inscription dans les dynamiques sociales et économiques innovantes. Elle conduit les jeunes créateurs à interroger nos modes de vie actuels ou futurs, à suggérer de nouveaux scénarios d'usages ou d'interaction avec le monde. La maturation progressive du projet de l'étudiant sur cinq années, débouche sur les métiers de création et de conception en arts décoratifs, clairement identifiés au répertoire des formations.

La présente évaluation concerne les deux dernières années du cursus d'études conduisant à la délivrance du *Diplôme de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs* (concepteur-créateur en arts décoratifs).

### ANALYSE

#### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La formation repose sur une interpénétration de la pensée et de la pratique impliquant l'acquisition de compétences techniques propres aux différents médiums. Les savoirs méthodologiques et théoriques couvrent les champs de l'histoire de l'art, de la philosophie, des études culturelles et visuelles. Une approche des réseaux professionnels et une information juridique sur le statut de l'artiste plasticien complètent les enseignements. Les étudiants ont accès à des ateliers de production équipés et performants. La chronologie du diplôme est pensée en deux temps : réalisation et soutenance du mémoire en 4<sup>ème</sup> année puis du grand projet en 5<sup>ème</sup> année.

L'architecture pédagogique a été profondément remaniée depuis la dernière évaluation réalisée par l'AERES (aujourd'hui Hcéres), en renforçant les transversalités. Les dix spécialités de l'école sont désormais regroupées en deux grands pôles intitulés « Espace-Objet » et « Image-Temps ». Ces pôles sont traversés par un « méridien » regroupant les enseignements partagés (enseignements théoriques et enseignements plastiques fondamentaux). Ces distinctions et redistributions visent sans nul doute à faciliter l'orientation des étudiants.

Malgré une certaine lisibilité, le principe générique des modalités pédagogiques et leurs interrelations pourraient être mieux explicités s'agissant du référentiel de formation, de la présentation des progressions, de l'homogénéisation globale des enjeux, du positionnement de chaque discipline, enfin de la perméabilité des programmes entre spécialités. Chacune de ces spécialités semble en effet pensée séparément des autres, réitérant l'impression de profond clivage entre secteurs.

La 4<sup>ème</sup> année est largement consacrée à la réalisation du mémoire. C'est un travail de réflexion et de maturation qui prépare l'élève à son projet de fin d'études. Il prend la forme d'un document écrit, aux formes

ouvertes, pouvant être complété par des documents d'appui, d'illustration ou de référence. Le passage en 5<sup>ème</sup> année est subordonné à la réussite de la soutenance de ce mémoire. La logique annoncée par l'école est celle d'une fusion de la pensée et de l'expérience artistique. L'absence de synchronicité entre le projet réflexif (via le mémoire) et la pratique soulève quelques contradictions. L'enseignement théorique représente 9 à 14 % du temps de formation tandis que les enseignements de secteurs comptent pour 86 à 91 %. Le déséquilibre est manifeste. On s'étonne aussi de la différence de modèle entre le 2<sup>ème</sup> cycle et le 3<sup>ème</sup> cycle proposé par l'école dont la politique de recherche vise à articuler connaissance et savoir-faire opérationnels. Le 2<sup>ème</sup> cycle pourrait puiser dans ces formes spéculatives les moyens et méthodes pour relativiser la suprématie d'un enseignement théorique (pourtant peu dispensé) comme pré-requis pour un enseignement pratique.

Le nombre de candidatures est exceptionnel et le processus de sélection très fort. Seuls 10 % d'entre elles seront retenus à l'entrée en 4<sup>ème</sup> année. Cette excellente attractivité repose sans nul doute sur la réputation historique de l'école. Le passage de 140 inscrits en 4<sup>ème</sup> année à 126 en 5<sup>ème</sup> année laisse apparaître un déficit des inscriptions qui n'est ni explicité ni analysé dans le dossier d'autoévaluation (s'agit-il d'échec à la soutenance du mémoire ou de réorientations ?), même si tous les admis en 2<sup>ème</sup> cycle semblent mener leur cycle d'études à terme. Les spécialités *Images imprimées*, *Design graphique*, *Design objet* et *Cinéma d'animation* restent les formations les plus prisées. Leur forte articulation avec l'industrie culturelle, les domaines de production ou le marché du travail expliquent certainement leur succès.

La démultiplication des réseaux professionnels – constitués de longue date - contribue à l'efficacité de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Une 6<sup>ème</sup> année, à visée professionnelle, trouve son expansion sur le site de Versailles. Y sont implantés des espaces de collaboration, un incubateur de projets ainsi qu'une unité de production et d'édition.

L'école affiche de nouvelles ambitions en matière d'accessibilité visant une diversification géographique, sociale ou culturelle du recrutement des étudiants. Ce volet est conduit avec le soutien de la fondation Culture et diversité. Aucun dispositif particulier de remédiation n'est véritablement pensé ou exposé dans le dossier d'autoévaluation ; ni formation continue, ni apprentissage par alternance ou à distance, ni accueil d'étudiants salariés ou d'étudiants en situation de handicap ne sont évoqués. Des ateliers d'aide individualisée sont toutefois proposés pour la préparation et la rédaction au mémoire.

### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le schéma de l'offre de formation montre l'articulation et la progression entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> cycle. L'établissement a la volonté de créer un diplôme intermédiaire de niveau licence pour éclairer la progression du cursus d'études, ce qui serait de nature à valoriser la reconnaissance de la formation et à accroître les possibilités de réorientation. La procédure de VAE (validation des acquis de l'expérience) reste marginale avec quatre à cinq diplômés par an au plus fort, ce qui pourrait constituer un axe possible de développement.

Depuis 2014, l'école tend à consolider les mobilités étudiantes et enseignantes mais aussi s'est attachée à mettre en place des projets décentralisés (en Chine, au Gabon, en Guinée, au Maroc), à titre d'exemple : création d'un premier double diplôme (Université de Bunka au Japon), modélisation de coopérations innovantes (lancement il y a quelques mois, de l'Institut Franco-Chinois en Management des Arts et du Design de Shanghai).

L'établissement affirme ainsi sa volonté d'exporter son modèle et sa réputation hors de la métropole parisienne et à l'étranger. La politique de développement, forte du prestige de l'établissement, est très volontariste. Cela est très cohérent et constitue un point d'attention majeur pour une profession qui, dans un contexte d'échanges commerciaux mondialisés, se tourne de plus en plus vers l'international. La stratégie de l'établissement s'appuie en ce sens sur un réseau exceptionnel de partenaires académiques. L'école a des accords avec 120 homologues dans le monde dont 78 en Europe et 43 hors Europe.

L'école encourage la mobilité par le biais des échanges *Erasmus* pour la réalisation de stages à l'étranger. En 2011, seulement 55 étudiants de 4<sup>ème</sup> année partaient en séjour d'études. Aujourd'hui, c'est la quasi-totalité de la promotion : 100 étudiants sur 120. On relève quatre axes de circulation à l'international : la mobilité académique (séjours d'études dans une institution partenaire) ; la mobilité en stage professionnel ; la mobilité construite autour des workshops organisés avec les écoles partenaires à l'étranger ; la mobilité favorisant les rencontres lors des événements internationaux (colloques, conférences, etc.). Le stage en entreprise est obligatoire dans le cursus de l'étudiant. Des bourses au mérite favorisent les stages réalisés à l'étranger. La « Commission Internationale », interne à l'école, offre l'avantage d'appréhender judicieusement le positionnement des priorités en termes pédagogique et géographique. Elle évalue la pertinence des séjours réalisés à l'étranger et l'orientation de chaque étudiant ou groupe d'étudiants dans le cas des voyages pédagogiques.

En parallèle, l'immersion en milieu professionnel est recherchée tout au long de la formation : les partenariats pédagogiques avec les entreprises, les associations, les institutions culturelles ou de recherche prennent la forme de workshops de durées très variées (de quelques jours à une année scolaire), donnant ainsi la possibilité aux élèves d'être confrontés aux contraintes du monde socio-économique et à leurs futurs métiers : ingénieurs,

scénographes, designers produits, webdesigners, designers textile, réalisateurs-photographes, architectes d'intérieur, etc. L'environnement est lié à de grandes entreprises (SNCF, Orange, *Kedge Business School*) ou à des fondations privées (Fondation Paris Sciences & Lettres, Chaire Innovation et Savoir-faire soutenue par la Fondation Bettencourt Schueller). Les partenaires de l'ENSAD sont prestigieux. On comprend alors les perspectives professionnelles de qualité qui peuvent s'ouvrir aux étudiants au sortir de leur formation.

Des enseignements juridiques et fiscaux ou initiant à la gestion sont délivrés en cours de cursus. Ils forment un socle solide et complet pour l'entrée dans la vie active : modalités de création d'agence ou de société, droit de la propriété intellectuelle, statut des salariés et de l'entreprise, statut des travailleurs indépendants, contrat de commande et/ou de cession de droits, facturation, fiscalité, économie du projet (conception, réalisation, diffusion, management, etc.).

Une génération de créateurs d'un nouveau type est en train d'émerger. Les contours et modes opérationnels d'une recherche par la pratique se dessinent en parallèle de l'exercice professionnel. Des communautés multidisciplinaires intègrent en amont les processus d'innovation propres au champ du design (technologie, industrie, société). La structuration extraordinaire de la recherche au sein de l'établissement se double de coopérations de premier plan. Depuis 2014, l'ENSAD est membre de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université de Recherche Paris Sciences & Lettres. A ce titre elle a pris une part très active dans la mise en place du doctorat Sciences Arts Création Recherche. EnsadLab, le laboratoire de recherche de l'école créé en 2007, continue à être un outil de formation et de recherche s'ouvrant à des partenaires publics et privés (fondations, recherche et développement en entreprises, Agence Nationale de la Recherche).

En découlent différents formats pour l'initiation à la recherche : exploration des questions théoriques, méthodes de recherche et de création, rencontre avec des professionnels et scientifiques (conférences, séminaires, journées d'études, colloques scientifiques, conférences internationales). Des cours sont également proposés pour nourrir la réflexion de chaque étudiant en préparation de son projet de fin d'études. Les élèves de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années disposent, en vue d'une éventuelle poursuite d'études en 3<sup>ème</sup> cycle, de cours spécifiques assurés par un enseignant-chercheur de l'EnsadLab. Ce processus permet aux élèves de tous secteurs de s'initier aux méthodes singulières de la recherche en art et d'en identifier différents écosystèmes.

### Insertion professionnelle et poursuite d'études

Le taux de réussite au diplôme est de 98 %. Cet excellent taux reste constant. L'insertion professionnelle est également excellente, accomplie dans des délais remarquables. L'embauche pour le premier emploi survient sans aucun délai après le diplôme ou dans un délai de 3 à 6 mois pour deux tiers des diplômés.

Le nombre d'étudiants étrangers admis est en baisse drastique : 36 admis en 2014, 9 seulement en 2017. Cette donnée entre en contradiction avec les efforts d'ouverture et de partenariats internationaux lancés depuis l'intégration au sein des COMUE et Labex.

L'école réalise une enquête sur l'insertion professionnelle de ses étudiants 3 ans après l'obtention de leur diplôme. Ce questionnaire recueille aussi des informations essentielles sur leur perception de la formation. L'enquête la plus récente atteint le taux de réponse très satisfaisant de 61,79 %.

Les diplômés, dans leur très grande majorité, trouvent un emploi qui correspond à leur qualification (85 %). Pour deux tiers des étudiants interrogés, la formation est jugée adaptée au poste occupé. La typologie des fonctions est clairement analysée. Le jeune diplômé exerce essentiellement sous le statut de travailleur indépendant ou de chef de projet (60 % des situations). Le niveau de responsabilité évolue de façon positive : les diplômés de l'ENSAD sont de plus en plus nombreux à avoir des fonctions de direction de projet. Si l'école valorise dans son étude la tranche haute des rémunérations, ceux-ci restent inégaux : 40 % prétendent avoir un revenu mensuel supérieur à 2000 euros et près de 30 % un salaire compris entre 600 et 1500 euros. Plus que la réussite des parcours individuels, cette disparité de salaire pointe surtout la fragilité du secteur professionnel du design au plan économique.

L'ENSAD a mis en place une sixième année, « *After Before Steps* », qui mobilise des moyens pour le développement de projets (fabrication, réalisation de prototypes, dépôts de brevet, usages des ateliers ou mobilisation de ressources propres à l'école). L'interface avec le monde professionnel se fait également par la participation à des salons des jeunes créateurs, des expositions, des événements de toute sorte. Ces actions sont l'occasion de rendre visibles les productions de l'école, le dynamisme des étudiants et de leurs encadrants. L'école affirme l'importance de la valorisation au cœur même du processus de création, et non comme une étape ultérieure.

Par ailleurs, l'année « D.0 » accueille en parallèle de la sixième année de jeunes diplômés de master ou des doctorants déjà inscrits dans une recherche doctorale. Ce dispositif paraît pertinent pour l'accompagnement des jeunes au-delà du 2<sup>ème</sup> cycle. A la lecture du dossier d'autoévaluation, une interrogation persiste sur la nature des séminaires dispensés en son sein et sur l'accompagnement méthodologique apporté.

## Pilotage de la formation

L'établissement compte 200 personnels administratifs, techniques et pédagogiques permanents, auxquels s'ajoutent une centaine d'intervenants ponctuels. L'équipe pédagogique est de grande qualité, elle fédère des enseignants d'histoire, de théorie critique, de langue vivante et des plasticiens ou designers. L'école fait exclusivement appel à des professionnels impliqués dans une activité artistique et intellectuelle reconnue.

Sous l'autorité du directeur, la formation est mise en œuvre par le directeur des études, assisté par une équipe administrative d'environ 10 personnes. Le directeur et le directeur des études rencontrent régulièrement les doyens de pôles, les responsables de spécialités ainsi que les référents d'ateliers. Le conseil des études et de la recherche réunit une quinzaine de personnes dont la direction, des membres du corps enseignant, des personnalités qualifiées et des représentants des élèves. Ce conseil, les doyens de pôles et les responsables de spécialités assurent de manière collégiale le pilotage de la formation au niveau institutionnel. Au niveau pédagogique, le suivi de la formation des étudiants est à la fois collectif (bilans semestriels) et individuel. Le directeur de l'école constitue les jurys de diplôme qui comprennent au moins 2 enseignants de l'école et 2 personnalités extérieures. Enfin, le directeur de la recherche apporte sa collaboration sur les sujets communs au cursus de 2<sup>ème</sup> cycle et au cycle de recherche.

La transmission des évaluations internes par les étudiants et externes (AERES) est vertueuse. Les résultats de ces enquêtes, mis à disposition du conseil des études et de la recherche, contribuent à penser et mettre en œuvre les évolutions pédagogiques. La parole critique des étudiants est donc clairement associée au pilotage du projet pédagogique de l'école.

Depuis la dernière évaluation de l'AERES, de nombreuses réformes ont été mises en œuvre au sein de l'établissement. Elles reposent principalement sur la consolidation du cursus de niveau master et du cycle doctoral, sur la réforme de la gouvernance pédagogique, sur la création de 2 sixièmes années adossées au monde professionnel ou préparatoire au doctorat. L'affirmation d'une stratégie forte à l'international s'est imposée.

Une très large part du dossier d'autoévaluation est consacrée à la recherche et non à la formation proprement dite. La politique de recherche fait effet de puissant levier pour penser un positionnement plus avant-gardiste de l'établissement en termes de formation initiale ou continue. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) retranscrit l'ensemble des compétences et métiers couverts à l'issue de la formation, elle est conforme aux objectifs exprimés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Importance de l'attractivité et du rayonnement des formations, solidité de l'établissement.
- Excellence des réseaux professionnels et des partenariats académiques à l'échelle nationale et internationale.
- Intérêt des nouvelles ambitions en 1<sup>er</sup> cycle, en matière d'accessibilité et de diversité des publics.

### Principaux points faibles :

- Influence timide de la recherche sur la construction pédagogique du 2<sup>ème</sup> cycle et sur la définition de nouveaux champs d'expérience artistique ou de spécialisations.
- Articulation peu lisible du cycle de niveau master et du cycle recherche.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Un travail générique de restructuration a conduit l'institution à remodeler profondément les cursus et à rendre la structure des enseignements plus efficiente et lisible. Ce tournant majeur maintenant effectué, l'école peut poursuivre ce travail à l'échelle des spécialités. Une certaine disparité entre elles pourrait être gommée ; certaines sont plus percutantes que d'autres dans leur exposé, voire peut-être dans leur efficacité. Une réflexion sur la structuration par discipline, héritée de la tradition, pourrait être maintenant menée, afin de

redéfinir certains de ces champs ou d'introduire de nouvelles spécialisations. La dissipation de quelques points de contradiction dans l'articulation entre théorie et pratique (en confirmant la conjonction affichée de la pensée et du processus) devrait ouvrir les perspectives du positionnement pédagogique pour le porter aux avant-gardes.

De nouvelles opérations esthétiques, socio-économiques, politiques sous-tendent la pratique du design. L'élargissement et le décroisement des pratiques, les possibilités infinies d'expérimentation offertes par le réseau digital, l'expansion de nouveaux mediums redéfinissent l'art et le design. Les programmes de recherches sont en ce sens le ferment d'une nouvelle donne pédagogique. Ils devraient pouvoir insuffler dans la formation initiale et dans la formation continue, encore peu développée, un élan supplémentaire. De nouveaux métiers pourraient être promulgués pour le futur, comme se façonnent des formes et des récits.

L'école établit son expertise à l'échelle mondiale à travers les transferts de compétence et les coopérations. Elle souhaite clairement rivaliser avec les plus grandes écoles européennes et les plus importantes institutions internationales sur le terrain concurrentiel de l'offre de formation. L'accompagnement des jeunes professionnels diplômés entre alors en ligne de mire. L'établissement pourrait développer l'animation de ses réseaux alumni - contributeurs hors paire du rayonnement institutionnel - pour faire valoir, et étendre le modèle ENSAD comme indiscutable « marque de fabrique ».



## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Directeur

à

Monsieur Michel Cosnard  
Président  
Haut Conseil de l'Évaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Président,

Nous vous remercions du Rapport d'évaluation du Diplôme de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs (EnsAD) produit par les experts du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres).

Vous voudrez bien trouver en annexe à ce courrier les observations de l'EnsAD en réponse à ce rapport.

En vous remerciant encore pour la qualité de ce rapport et en vous renouvelant la volonté de l'EnsAD d'en tenir le plus grand compte, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Marc Partouche

Pj : Observations de l'EnsAD sur le rapport d'évaluation du diplôme de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs par l'Hcéres

**Observations de l'EnsAD sur le rapport d'évaluation du diplôme de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs par l'Hcéres.**

Le rapport d'évaluation du diplôme de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs de l'Hcéres est complet et détaillé. Il démontre une étude fine et précise de nos formations.

L'EnsAD tiendra le plus grand compte de ses observations et recommandations, comme cela a déjà été le cas par le passé des rapports élaborés par l'Aeres.

L'EnsAD souhaite toutefois apporter quelques précisions à certains points de l'analyse de l'Hcéres.

Ainsi, les experts relèvent « l'impression de profond clivage entre les secteurs » (p.2). La réforme de l'architecture pédagogique et de la gouvernance, intervenue en 2015, a œuvré en faveur de l'interdisciplinarité, en instaurant deux grands Pôles, traversés par un Méridien, en plaçant des Doyens en responsabilité de ces regroupements, en faisant disparaître la fonction de Coordonnateur de secteur, en créant de nouveaux enseignements transdisciplinaires, inter-Pôles, etc. Comme l'indiquait le dossier remis par l'EnsAD (p.28), cette réforme, déjà importante, « est le premier pas vers une refonte plus large de l'École, tenant à l'appellation de ses spécialités », ayant comme objectif de « faciliter la lecture du projet pédagogique de l'EnsAD, en particulier à l'international ». Ce chantier rejoint la recommandation des experts (p.5), d'après laquelle « une réflexion sur la structuration par discipline, héritée de la tradition, pourrait être maintenant menée, afin de redéfinir certains de ses champs ou d'introduire de nouvelles spécialisations ». L'EnsAD a ainsi poursuivi la réflexion, au cours de l'année universitaire 2017-2018, pour permettre un plus grand compagnonnage des étudiants de secteurs différents dans des offres ouvertes ainsi que des propositions communes à plusieurs secteurs au niveau Master dès la rentrée 2018-2019.

De même les experts déplorent « une articulation peu lisible du cycle de niveau master et du cycle de recherche » (p.5). L'EnsAD y porte toute son attention en ayant créé un poste de Directeur des Etudes et de la Recherche et en renforçant dans ce sens des outils pédagogiques déjà existants, à l'instar des Modules Recherche Création (MRC), tout en conservant le poste de Directeur de la Recherche pour continuer à consolider le troisième cycle diplômant (doctorat), développer les écosystèmes tant académiques qu'industriels, et pour préfigurer par l'année pré-doctorale dite « D.0 » de futurs masters de recherche. De même, l'EnsAD s'attache aujourd'hui à développer la prise en charge par des doctorants du cycle de recherche d'enseignements dispensés aux élèves du cycle initial, dans une optique de développement des rapports entre cycle initial et de recherche.

Concernant la formation doctorale destinée aux doctorants et aux « D.0 » (page 4, dernier paragraphe), il doit être rappelé que celle-ci est structurée en trois modules hebdomadaires : un séminaire doctoral thématique avec des intervenants issus du monde de l'art et des sciences, un cours de méthodologie dispensé ouvert aux Master 2 et des séances "vie du labo" pour confronter les travaux de recherche en interne, et, enfin, trois à quatre séances dites "découverte des écosystèmes" pour faire découvrir aux étudiants des laboratoires, des centres de R&D et toute autre structure d'innovation.

Les experts appellent à une clarification par l'EnsAD du « passage de 140 inscrits en 4ème année à 126 en 5ème année » (p.3). Ce différentiel a pour origine deux facteurs. Tout d'abord, l'exigence que porte l'EnsAD à la rédaction du Mémoire de 4ème année : les étudiants ne répondant pas à cette exigence

ne peuvent soutenir leur Mémoire et n'accèdent pas à la 5ème année. Par ailleurs, un nombre croissant d'étudiants de 4ème année, en séjour d'études à l'international, qui a souhaité poursuivre son séjour à l'international au-delà d'un seul semestre, se plaçant, de ce fait, dans l'impossibilité de finaliser le Mémoire dans le courant de l'année. La mise en place en 2016-2017 de la possibilité d'effectuer une année de césure, évitant ainsi le redoublement, atténue ainsi la lecture des chiffres.

Enfin, concernant l'implantation de l'EnsAD sur un deuxième site à Versailles, il doit être précisé que si de nombreux modules et activités pédagogiques ont pu y être implantés dans le courant des années 2016-2017 et 2017-2018, l'ouverture pérenne de ce deuxième site installé dans la Grande Ecurie du Château de Versailles, à proximité de plusieurs écoles d'art et d'architecture, ayant vocation à accueillir le développement d'activités de recherche et la 6e année à visée professionnelle n'a pas encore été rendue possible, en raison de l'importance des travaux d'investissement nécessaires dans les années à venir et dont le financement est aujourd'hui à l'étude par le ministère de la Culture.



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)